

Depuis 30 **ans** notre **expertise**
Dans le domaine des **énergies**
Au service du **développement**
De votre entreprise



03 69 28 89 00 - contact@coprotec.net

FORMATION

ASSISTANCE TECHNIQUE & CENTRE D'APPEL

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF PHOTOVOLTAÏQUE



QUALIFICATION



- Afin d'aider le particulier à choisir une **entreprise compétente** pour réaliser ses travaux d'économie d'énergie, **l'ADEME et les pouvoirs publics** ont mis en place une charte d'engagement regroupant les signes de qualité bénéficiant de la mention « **Reconnu Garant de l'environnement** ».
- Les installateurs bénéficiant d'une qualification **RGE** remplissent un certain nombre de critères administratifs, assuranciers et techniques. Elle inscrit ainsi les professionnels dans une **démarche de renforcement de la qualité** de leurs compétences et de leurs prestations.
- Ce principe d'éco-conditionnalité implique que seuls les travaux réalisés par une entreprise porteuse d'un signe de qualité **RGE**, pourront être éligibles aux différents **dispositifs d'aides financières** mis en place par l'Etat.

- Pour plus d'informations → Vidéo « *La qualification : qu'est ce que c'est ?* » :
https://www.youtube.com/watch?v=hiE1_ZxmXFg



- Une fois la formation validée, les démarches de demande de qualification **RGE** peuvent être réalisées auprès des 3 organismes de qualification conventionnés :

Qualibat :



Qualifelec :



Qualit'EnR :



QUALIFELEC : <https://pros.qualifelec.fr/qualification/solaire-photovoltaïque>

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ PSPV1
Probatoire SPV1 (≤ 36 kVa - cycle 2 ans) | ☐ PSPV2
Probatoire SPV2 (>36 - ≤ 250 kVa - cycle 2 ans) | ☐ PSPV3
Probatoire SPV3 (> 250 kVa - cycle 2 ans) | ☐ SPV1
SPV - indice 1 (≤ 36 kVa) |
| ☐ SPV2
SPV - indice 2 (>36 - ≤ 250 kVa) | ☐ SPV3
SPV - indice 3 (>250 kVa) | ☐ SPVMA
SPV - indice Maintenance | |

QUALIBAT : <https://www.qualibat.com/nomenclature/#wqq-nom-selections>

- 5912 - Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA ()
- 5911 - Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA ()
- 5913 - Installations photovoltaïques de puissance de raccordement supérieure à 250 kVA ()

- QUALIT'ENR
- QualiPV Bâtiment pour la compétence intégration au bâtiment / surimposition (non RGE)
 - QualiPV 36 pour la compétence électricité d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA
 - QualiPV 500 pour la compétence électricité d'une puissance inférieure ou égale à 500 kVA

FORMATIONS



FORMATION : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - module intégration au bâti

PRÉREQUIS

Maîtriser les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur.

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité ;
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque ;
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau ;
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti ;
- Connaître le module photovoltaïque ;
- La protection des biens et des personnes ;
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture ;
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïque.

🕒 Durée : 3 jours

€ Tarif : 1100 € HT

FORMATION : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - module intégration au bâti

TRAVAUX PRATIQUES

- Démonstration de la mise en œuvre d'un écran de sous-toiture
- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

VALIDATION DES CONNAISSANCES

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

🕒 Durée : 3 jours

€ Tarif : 1100 € HT

FORMATION QUALIPV ELEC (0-36 kW)

FORMATION : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - module électricité

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P).

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité ;
- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque ;
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau ;
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti ;
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque ;
- Savoir calculer le productible ;
- Connaître le module photovoltaïque ;
- La protection des personnes ;
- La protection des biens ;
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture ;
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau ;
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïque ;
- Savoir raccorder les modules ;
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.

🕒 Durée : 3 jours

€ Tarif : 1050 € HT

FORMATION QUALIPV ELEC (0-36 kW)

FORMATION : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - module électricité

TRAVAUX PRATIQUES

- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC
- Sensibilisation à la sécurité pour travaux sur toiture
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.)

VALIDATION DES CONNAISSANCES

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

🕒 Durée : 3 jours

💶 Tarif : 1050 € HT

FORMATION QUALIPV ELEC HAUTE PUISSANCE (0-500 kW)

FORMATION : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – haute puissance

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P)

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité ;
- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque ;
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau ;
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti ;
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque ;
- Savoir calculer le productible ;
- Savoir dimensionner une installation selon sa nature : vente en totalité ou vente en surplus ;
- Connaître le module photovoltaïque ;
- La protection des personnes ;
- La protection des biens ;
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture ;
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau ;
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïques ;
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques ;
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.

🕒 Durée : 4 jours

💶 Tarif : 1 400 € HT

FORMATION QUALIPV ELEC HAUTE PUISSANCE (0-500 kW)

FORMATION : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – haute puissance

TRAVAUX PRATIQUES

- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.)
- Recherche de défaut d'isolement, sertissage de câbles et étiquetage de sécurité
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC
- Suivi de production à distance
- Contrôle de l'installation par thermographie infra-rouge et analyse de courbe I(V)
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements

VALIDATION DES CONNAISSANCES

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

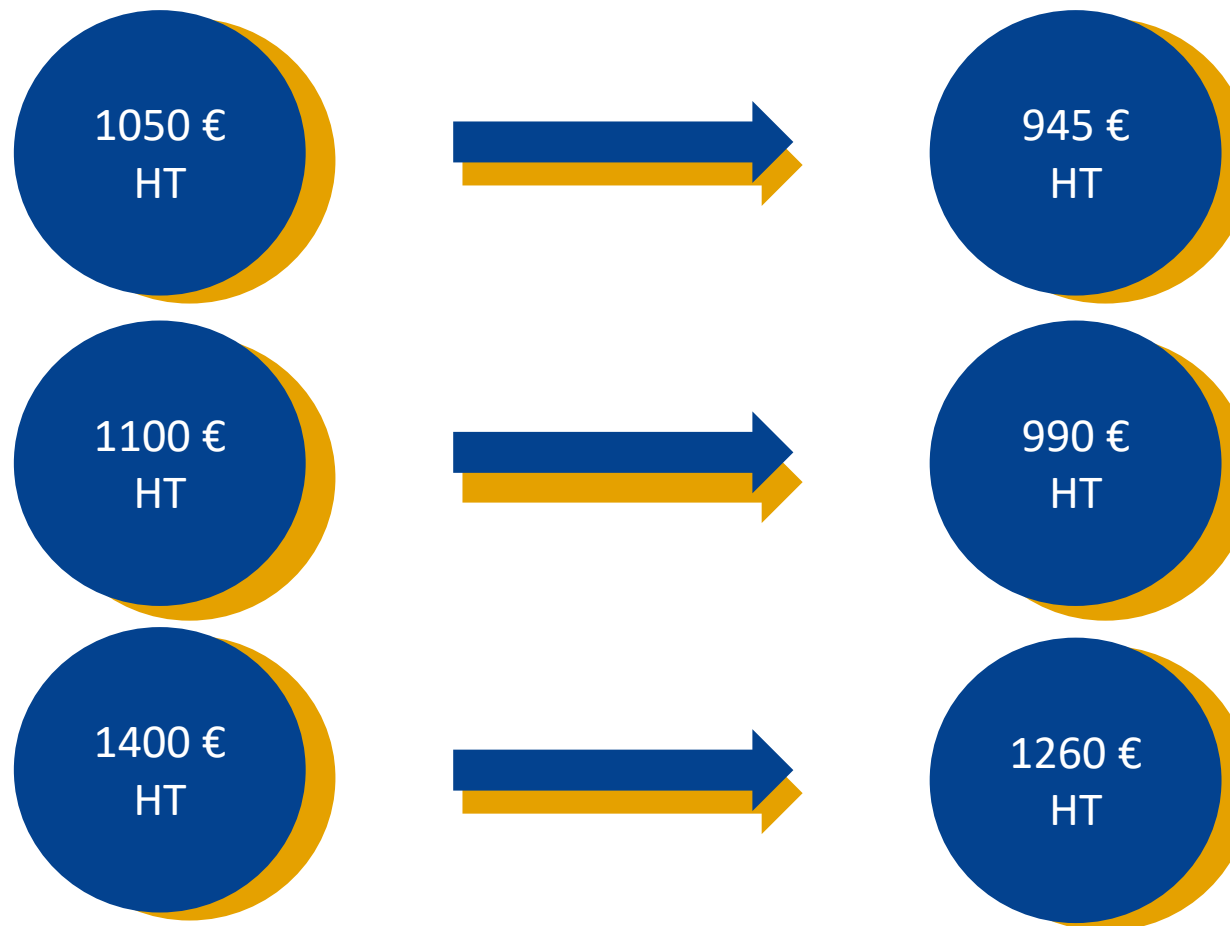
- Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

🕒 Durée : 4 jours

💶 Tarif : 1 400 € HT

REMISE FAIE

10 % DE REMISE SUR PRESENTATION DE VOTRE ATTESTATION D'ADHESION EN COURS DE VALIDITE
LORS DE VOTRE INSCRIPTION





Le service d'accompagnement aux

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PHOTOVOLTAÏQUES



03 89 71 70 99 - pv@coprotec.net
www.coprotec.net

COPROTEC PROPOSE UN SERVICE DE TRAITEMENT ADMINISTRATIF PHOTOVOLTAÏQUE POUR :

- ✓ Obtenir une autorisation d'urbanisme
- ✓ Saisie d'une attestation de conformité électrique visée par CONSUEL (Coût d'achat à la charge de l'installateur)
- ✓ La demande de raccordement (ENEDIS, ELD etc.)



LA DÉCLARATION PRÉALABLE PHOTOVOLTAÏQUE

Une déclaration préalable (DP) est exigée par la mairie quand vous installez un panneau solaire photovoltaïque, quelle que soit sa surface.

La déclaration préalable de travaux a une durée de validité de 3 ans et le délai de traitement est d'environ 1 mois selon la mairie.



ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de production
sans dispositif de stockage de l'énergie électrique

Formulaire de demande N° : 1012/2010E
 N° dossier de CONFORMITÉ avant le : 1012/2010E
 N° Client : 1012/2010E
 N° AC : 1012/2010E/2010E
 Fax : 1012/2010E/2010E

VISA DU CONSUL

(Souscrit National pour le Schéma des Consignes de l'Électricité)
 soussigné après avis du Ministère de l'Énergie

Établissement pour le Visa des documents de l'Électricité

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

553 chemin des Fontaines
 38190 BERNIN
 France

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties renouvelées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non renouvelées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : ☐ NON ☒ OUI
 Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
 Nom du propriétaire de l'installation :
 Nom du site
 Bâtiment : ☐ Bâtiment neuf ☒ Bâtiment existant ☐ Sans bâtiment
☒ HABITATION ☒ Opération individuelle ☐ Opération collective (plusieurs logements)
☒ AUTRE
 Dpt. Collectif : ☐ NON ☒ OUI
 Adresse N° : Lot : Rue :
 Indiquer le n° de la rue s'il s'agit de plusieurs immeubles individuels disposant de la même adresse postale
 Complément : remonter le chemin et prendre à gauche & la porte d'aci
 Code postal : Commune :
 Latitude : 46. ... Longitude : ...

TRAVAUX

Installation de production objet des travaux : Photovoltaïque sans protection DC ☒
 Installation de production renouvelable : ☐ NON ☒ OUI
 Puissance installée (en kVA) :
 Tension côté courant alternatif : ☐ ≤ 1000V ☒ > 1000V
 Raccordement au réseau public de distribution : ☐ OUI ☒ NON
 (en direct ou par l'intermédiaire de l'installation de consommation)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre le dossier technique SC144 complété : ☐ OUI ☒ NON
 Joindre un rapport d'organisme d'inspection : ☐ OUI ☒ NON
 Parcourir...

Document SC144

Pièces jointes enregistrées

Il n'y a pas de documents complémentaires

LA DEMANDE DE RACCORDEMENT

Il s'agit de raccorder l'installation électrique de votre panneau solaire photovoltaïque au réseau public de distribution d'électricité.

Le délai de mise en place est d'environ 2 semaines.



POURQUOI FAIRE APPEL À COPROTEC ?



**GAIN DE
TEMPS SUR VOS
INSTALLATIONS**

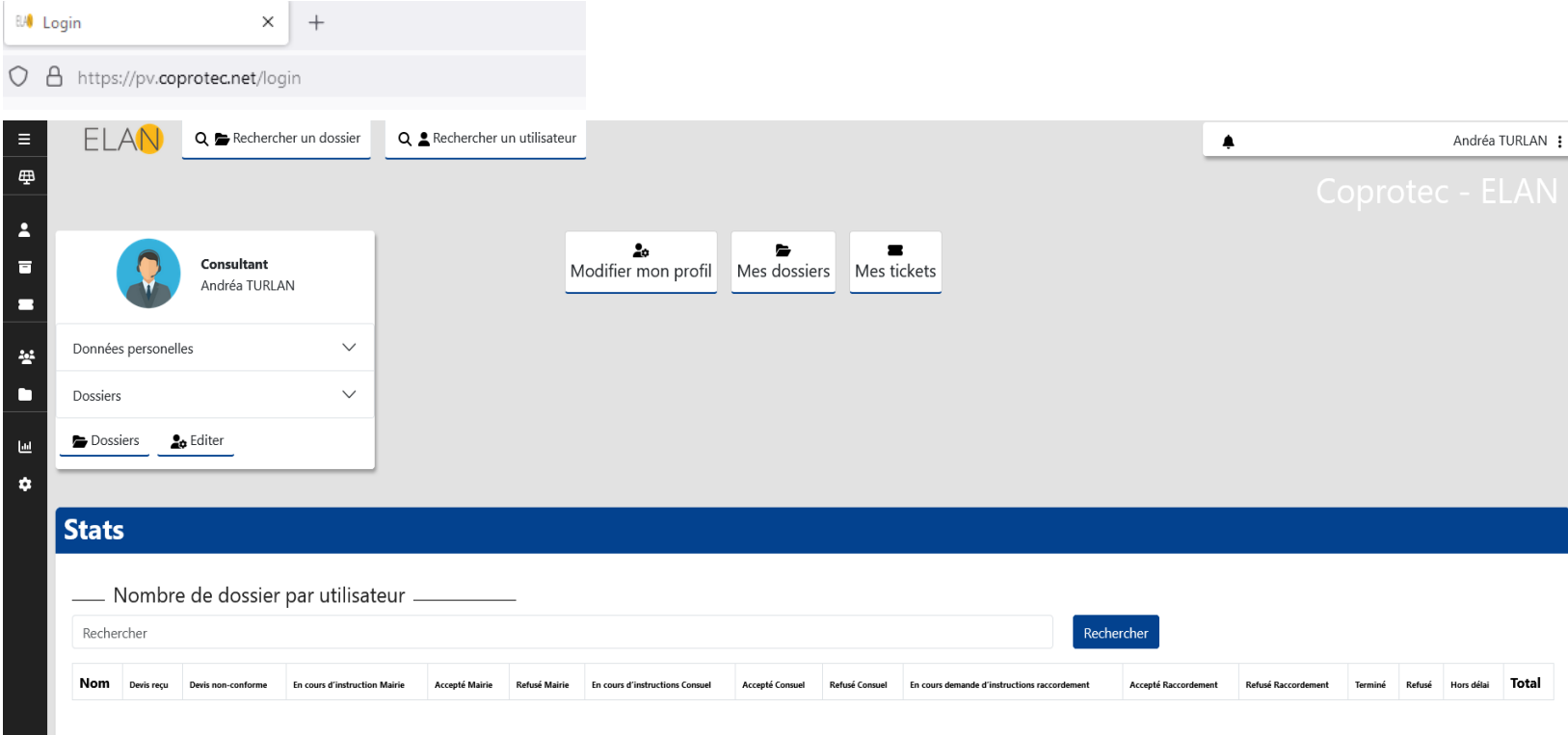
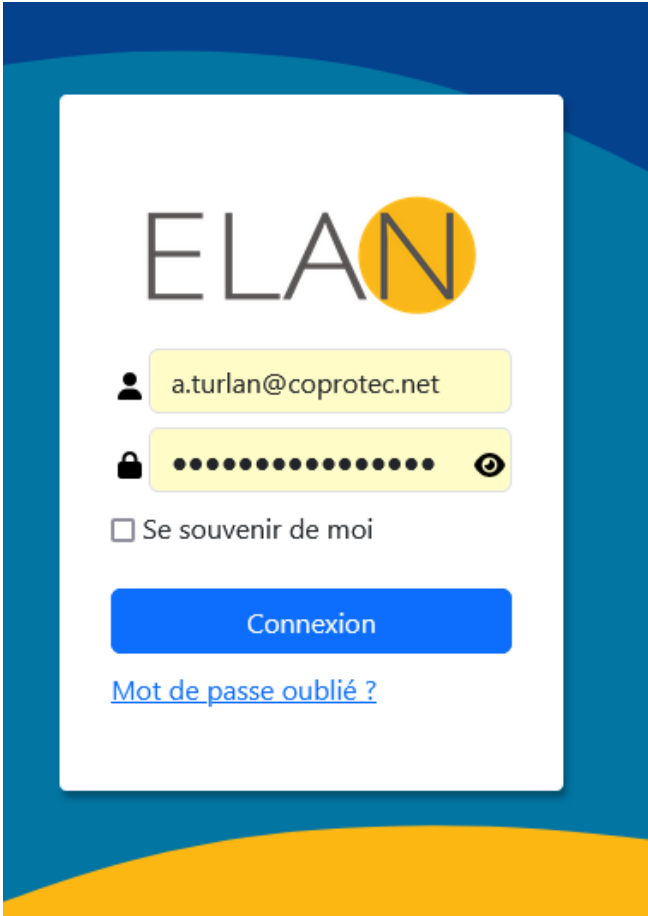


**PARTENARIAT
FACILE À METTRE
EN PLACE**



**SANS
ENGAGEMENT**

NOUVEAUTÉ EN EXCLUSIVITÉ !



PRIX DU DOSSIER

288€
HT



Démarche auprès de la mairie



Demande de raccordement auprès d'Enedis, Vialis, ES...



Saisie du Consuel (Coût d'achat de l'AC reste à la charge de l'installateur)

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ?



Contactez-nous :



Par téléphone :

03 89 71 70 99

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



Par mail :

pv@coprotec.net

 03 89 71 70 99

 pv@coprotec.net

CO PRO **TEC**

www.coprotec.net

